

Document affiché :

- sur le tableau d'affichage municipal : le 13 février 2026,
- sur le site internet de la commune : le 13 février 2026.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE SEEBACH
67160

Tel.: 03 88 94 74 06
Fax : 03 88 53 16 19
mairie.seebach@orange.fr



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 janvier 2026

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Mélanie FISCHER, Richard HAESSIG, Cornelia ROTT, Lydie LUTZ, Vincent FRISON, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Jean-Marc STOLTZ, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, Chantal HUMMEL, Francis WOEHL, Bruno ROTT, Christian ROTT, Marlyse STAUB et David GIROLT.

Absents excusés : Michel LINGER (donne pouvoir à Cornelia ROTT),

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 18

OBJET : 5. TRAVAUX - DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

5.1 ONF : validation de la proposition de travaux 2026

Les services de l'ONF, en charge de la gestion de la forêt de SEEBACH, ont fait une proposition de travaux pour l'année 2026. Ces travaux d'exploitation en ATDO interviendront sur la parcelle 2i de la forêt communale de SEEBACH pour un montant de 3 800 € HT et comprennent l'abattage, le façonnage, le cubage et le classement des bois, l'abattage et le façonnage de bois et le débardage pour environ 75 m3. Il y aura également une prestation pour le bois de chauffage comprenant la matérialisation des lots de bois de chauffage sur la même parcelle pour un montant de 190 € HT pour environ 95 m3.

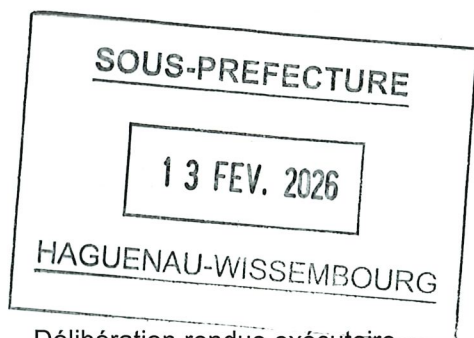
Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le programme d'actions pour l'année 2026,

après délibération, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **APPROUVE** les travaux proposés par l'ONF pour l'année 2026,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM



La secrétaire de séance
Mélanie FISCHER



